



FICHE LAURÉAT

JEAN GAZIGNAIRE
PRIX DE LA PME

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Date de Création	06/05/1865 et mise à jour 01/08/2018
Secteur d'Activité	Industrie-Chimie
Effectif	37
CA	12 500 000€ (+35% de CA entre 2016 et 2017)
Adresse	147, route de la Fènerie 06580 Pegonas



PRÉSENTATION

Jean Gazignaire est une entreprise familiale fondée en 1865 par la Famille MUL. Elle est spécialisée dans la culture et sa transformation de plantes à parfum. Elle propose l'extraction et la dilution des matières premières naturelles végétales à destination de l'industrie aromatique Mondiale.

En 2001, Cécile MUL succède à son père. Elle garde un esprit d'entrepreneuriat familial et associe tradition et modernité au travers notamment d'actions de Responsabilité sociale et sociétale, en France et à l'étranger.

POINTS PARTICULIERS REMARQUÉS PAR LE JURY

VOLET SOCIÉTAL

Création d'un fond de dotation en 2018 : la fondation MUL, qui permet des actions impliquant l'ensemble des salariés pour des missions de mécénat de compétences en France et à l'étranger :

- Préservation d'un savoir-faire local auprès des coopératives,
- Projets de santé avec la fondation Lenal,
- Accompagnement d'un ESAT à Châteauneuf.

VOLET SOCIAL

- Démarche d'étude du bien-être des salariés, avec la collaboration d'un ergonome :
 - Accompagnement des salariés, en particulier conditionneurs et préparateurs
 - Dialogue avec l'ensemble des collaborateurs pour proposer des actions de bien-être au travail.
- Parité Femmes/Hommes dans l'équipe de management : 50% / 50%

VOLET ENVIRONNEMENTAL

- Mise en place des filières d'approvisionnement durable concernant les matières premières naturelles végétales en France et à l'étranger :
 - Plantations propres avec locations de terrains à des partenaires locaux,
 - Accompagnement des producteurs locaux, de coopératives ou collecteurs dans leurs bonnes pratiques : soutien financier et/ou techniques durables jusqu'à l'autonomie économique,
 - Évaluation des fournisseurs avec audit RSE et partage d'un plan d'actions.
- Aide à la mise en place d'une économie circulaire et locale, en intégrant les associations du territoire, notamment pour la gestion des émissions de l'air.
- Avec la fondation MUL, soutien d'actions de préservation de l'environnement et de la biodiversité : protection de la faune et de la flore, accompagnement des fournisseurs dans la mise en place d'agriculture biologique etc...

CE QUI A EMPORTÉ L'ADHÉSION DU JURY

- Mise en place des filières d'approvisionnement durable concernant les matières premières naturelles végétales en France et à l'étranger :
 - Plantations propres avec locations de terrains à des partenaires locaux,
 - Accompagnement des producteurs : soutien financier et/ou techniques durables jusqu'à l'autonomie économique
 - Évaluation des fournisseurs avec audit RSE et partage d'un plan d'actions
- Actions impliquant la participation des salariés sous forme de mécénat de compétences : préservation de l'environnement et de la biodiversité : protection de la faune et de la flore, accompagnement des fournisseurs dans la mise en place d'agriculture biologique etc...